



Assesse, le 20/12/2018

Aux Ministres fédéraux,  
Aux Ministres régionaux,

C'est une réalité : la profession agricole traverse une période de grandes difficultés économiques. L'agriculteur.trice est, aujourd'hui, trop souvent contraint.e de vendre ses produits sans même pouvoir couvrir ses coûts de production. Dans le pire des cas, l'agriculteur est même contraint de vendre à perte. Peu d'entre nous se posent la question en faisant leurs courses : combien le producteur gagne-t-il sur ce fromage vendu 2,40 € ? Sur ces 100 g de saucisson ? La majorité des consommateurs ignorent que **la part du revenu du producteur représente, en moyenne, 10 % du prix de vente** ! Dans la chaîne producteur-transformateur-distributeur, c'est le maillon faible, qui subit les négociations de prix.

En tant que femmes membres d'un mouvement d'éducation permanente présent dans toute la Wallonie rurale, nous soutenons les producteurs dans leur combat pour une rémunération plus juste. C'est pourquoi, l'ACRF – Femmes en milieu rural a mené tout au long de l'année 2018 une campagne intitulée : « Un prix juste pour le producteur... J'achète ! ».

Représentante des consommateurs – citoyens, l'ACRF – Femmes en milieu rural soutient également le label « Prix juste au producteur », lancé à l'initiative du Collège des Producteurs.

Le prix juste est avant tout celui qui permet aux agriculteurs de vivre de leur travail et de valoriser leur production. Bref, de se réapproprier leur métier. Pour y arriver, un rééquilibrage des relations commerciales entre producteurs, transformateurs et distributeurs est incontournable. Les agriculteurs doivent retrouver leur pouvoir de négociation pour s'assurer un revenu suffisant !

L'ACRF-Femmes en Milieu Rural l'a déjà souligné dans une étude intitulée « Juste ou gratuit, cette course folle au bon prix » (Etude de C. de Favereau, ACRF– Femmes en Milieu Rural, décembre 2017) : il est moralement injuste de faire endosser la responsabilité d'une rémunération équitable des producteurs aux consommateurs. (...) Nous invitons à mettre en place une justice qui ne soit pas le seul fait des consommateurs mais de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Nous souscrivons à de nombreux objectifs repris dans le référentiel Vers un système alimentaire durable et mettons tout particulièrement en évidence la pertinence de l'objectif opérationnel 18 « Garantir un revenu rémunérateur aux acteurs du système alimentaire wallon, en ciblant prioritairement les secteurs les plus vulnérables ».

A cette fin :

- **Nous demandons aux instances politiques de limiter, par la législation, les promotions agressives qui « écrasent » les petits commerçants.** Cette culture de la promotion devenue la norme contribue à dévaloriser la production de la nourriture par les agriculteurs et perpétue l'idée que l'on peut se nourrir à moindre coût, cela sans envisager comment les producteurs peuvent survivre avec des prix planchers ;
- **Nous réclamons une valorisation de la vente en circuit court** qui permet de réduire les intermédiaires et offrent la possibilité au producteur de fixer un prix qui intègre au minimum les coûts de production du produit ;

---

ACRF - FEMMES EN MILIEU RURAL

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

RUE MAURICE JAUMAIN, 15 - 5330 ASSESSE - N° D'ENTREPRISE : 0408.004.863 - BELFIUS : BE49 0682 2324 9971

TÉL. : 083/65.51.92 - FAX : 083/65.62.56 - E-MAIL : CONTACT@ACRF.BE - SITE INTERNET : WWW.ACRF.BE



- **Nous demandons une clarification des labels présents sur les produits et proposons de stipuler clairement quel pourcentage du prix de vente revient au producteur ;**
- **Nous soutenons les initiatives qui vont dans le sens du zéro déchet.**

En tant qu'association représentant les consommateurs au sein du Collège des producteurs, nous connaissons la difficulté du secteur de production et invitons nos membres à privilégier les achats locaux. Il est question pour nous de conscientiser la population mais aussi le monde politique à certains enjeux sociétaux auxquels nous sommes déjà confronté.e.s, comme par exemple l'obésité due à une surconsommation de plats préparés, ou les questions environnementales engendrées par le gaspillage alimentaire et le suremballage.

Retrouvons le goût d'une bonne nourriture, le plaisir de la table et celui des marchés, lieux de rencontres et de convivialité tout en payant le prix juste au producteur.